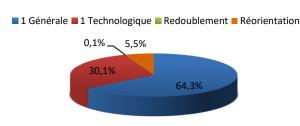


Bilan de l'orientation fin de 2^{nde} Générale et Technologique Académie de Montpellier

Enseignement public / juin 2020

Répartition des décisions d'orientation au niveau académique



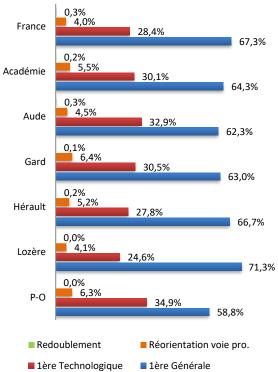
Le vivier d'élèves de seconde générale et technologique comprend cette année 18 167 jeunes. Celui-ci est relativement stable par rapport à l'année dernière, on note une variation à la hausse de seulement 0.6 point.

53,3% des élèves sont des filles, 46,7% de garçons, ce qui constitue une légère modification par rapport à 2019, où 52.6% des élèves étaient des filles. La répartition de la population de seconde de l'académie est quasi-similaire à celle rencontrée au niveau national : 54,3% des élèves de seconde générale et technologique sont des filles

64,3% des élèves ont eu une décision d'orientation vers la première générale. Cela constitue une baisse significative par rapport à 2019 où 66,6% l'avaient obtenue. L'écart entre la demande et la décision est pourtant moins grand cette année (2,9 points) par rapport à l'année dernière (4,2 points). Cette baisse des décisions d'orientation provient donc d'une demande moins importante pour rejoindre la première générale. Cette année, ils n'étaient que 67,2% à la solliciter contre 70,8% l'an dernier. Le phénomène n'a pas été observé au niveau national.

La baisse de la demande pour l'entrée en première générale a eu pour effet une hausse de la demande pour une entrée en première technologique, puisque cette voie a été sollicitée par 27% des élèves contre 24.1% en 2019. L'écart entre les demandes et les décisions d'orientation a été quasi-équivalent cette année (3,1 points) par rapport à l'an dernier (3,7 points). De ce fait, on constate une nette augmentation des décisions d'orientation vers la voie technologique (30.1% contre 27,8%).

La baisse des décisions d'orientation vers la voie générale s'observe dans l'ensemble des départements à l'exception de la Lozère. Cette baisse n'est cependant pas d'un niveau homogène dans tous les départements. Ainsi, on constate une baisse de 1,6 point dans l'Hérault et le Gard contre une baisse de 6.7 points dans les Pyrénées-Orientales et de 4.1 points dans l'Aude. Les élèves des Pyrénées-Orientales sont ceux qui obtiennent le plus de décisions d'orientation vers la voie technologique (34,9%, +5 points par rapport à 2019), devant les élèves de l'Aude (32,9%, +4,4 points) et les élèves du Gard (30,5%, +0,9 point). Attention: pour les données récupérées dans les Pyrénées-Orientales sont moins exhaustives que dans les autres départements, ce qui peut limiter les conclusions qu'on peut en tirer. Les élèves de l'Hérault ont également été plus nombreux cette année à obtenir une décision d'orientation vers la voie technologique (+1,7 point) mais ils obtiennent moins que décisions d'orientation vers cette voie (27,8%) par rapport à ce que l'on observe au plan académique (30,1%). Enfin, les élèves de Lozère ont obtenu moins de décisions vers la voie technologique que l'année passée (-0,7 point).



Données sources

Résultats de l'enquête annuelle sur l'orientation de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, complétée par chaque établissement en juin 2020 sur SIECLE Orientation.

Evolution du dialogue entre demandes et décisions

Vers une classe de première générale et technologique

Pour la première fois depuis 2016, on constate un nombre plus important de décisions de passage vers une classe de première générale et technologique (94,3%) par rapport au nombre de demandes (94.2%). La situation très particulière liée au confinement pendant la fin du second trimestre et le troisième trimestre a pu avoir une influence non négligeable dans ce phénomène.

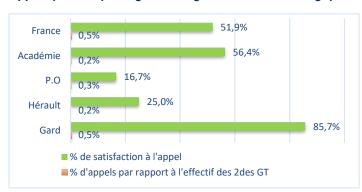
Dans le détail des voies, on notera cependant que si la première générale est demandée par 67,2% des candidats, elle n'est obtenue que par 64,3%,

soit un écart (-2,9 points) plus restreint par rapport à ce qui a été observée les années précédentes. L'année dernière, 70,8% des élèves avaient demandé une première générale et 66,6% l'avaient obtenue (-4,2 points).

27% des élèves ont demandé la première technologique et 30,1% l'ont obtenue, soit une différence de +3,1 points. Cette situation se rapproche de l'année passée, où l'écart entre les demandes et les décisions étaient de +3,7 points en faveur des décisions.

¬(%) 95 94,3 94,9 93,8 93,3 94,2 93.5 93,1 demandes 91.6 décisions 90 2016 2017 2018 2019 2020

Appels pour un passage en 1 ère générale ou technologique



Conformément à la situation observée entre les demandes et les décisions d'orientation, on constate un faible nombre de dossiers d'appels.

Cette année, seuls 39 dossiers d'appels ont été constitués contre 120 l'année dernière et 151 en 2018. Trois départements ont eu des cas d'appels, le Gard avec 21 dossiers, l'Hérault avec 12 dossiers et les Pyrénées-Orientales avec 3 dossiers.

Les candidats qui ont fait appel dans le Gard, ont très souvent

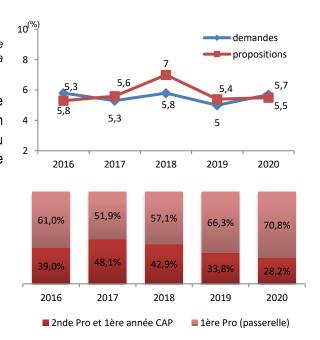
obtenu satisfaction (85.7%) comparativement ceux de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, où seulement 3 candidats (34) et 1 candidat (66) ont obtenu la série pour laquelle ils faisaient appel.

Vers la voie professionnelle

Rappelons que seuls les passages en 1^{ère} générale et en 1^{ère} technologique constituent une voie d'orientation à l'issue d'une 2^{nde} GT. Néanmoins, on ne peut ignorer la réalité de la réorientation vers la voie professionnelle.

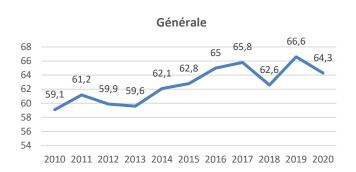
Le nombre de demandes pour une réorientation vers la voie professionnelle a augmenté cette année (+0,7 point) pour atteindre le niveau observé en 2018. A la différence des autres années néanmoins, et symétriquement au passage vers une première générale et technologique, le nombre de propositions afin de rejoindre la voie professionnelle a été très légèrement inférieur à celui des demandes (-0,2 point), alors qu'il était, ces trois dernières années, toujours supérieur.

La demande des candidats se porte avant tout sur l'entrée en première professionnelle au travers d'une passerelle (70.2%), plutôt que sur une réorientation en seconde professionnelle ou en première année de CAP (29.8%). Au fil des années, on peut constater que les candidats veulent de plus en plus continuer à avancer dans leur cursus même lorsqu'ils changent de voie.



Orientation par voie et série de 2010 à 2020

L'orientation vers la voie générale



Sur les dernières années, on observe une fluctuation dans les décisions d'orientation vers la voie générale, environ 65% des élèves obtiennent ce type de décision. Cette année ne fait pas exception, puisque 64.3% des élèves ont obtenu une décision d'orientation vers la première générale, ce qui constitue une baisse de 2.3 points par rapport à l'an dernier, mais de seulement 0.7 points par rapport à 2016.

Ce chiffre académique est à mettre en relation avec ce qui est observé au niveau national où 67.3% des élèves obtiennent une

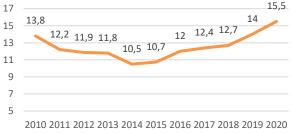
décision de ce type.

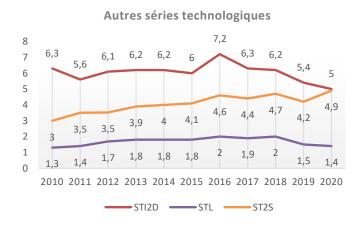
L'orientation vers la voie technologique

La série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) continue sa progression au fil des années après une chute à partir des années 2010, puisque 15.5% des élèves de seconde générale et technologique ont obtenu une décision d'orientation pour la rejoindre, ce qui représente 4.8 points de plus en 5 ans avec une hausse continue chaque année.

L'inverse se produit avec la série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) dont le nombre d'élèves avec une décision d'orientation pour la rejoindre a perdu 2 points sur ces 5 dernières années pour ne représenter plus que 5% des élèves.

Sciences et technologies du Management et de la Gestion (STMG)





De ce fait, avec 4.9% des décisions d'orientation, la série sciences et technologies de la santé et du social pourrait devenir à terme la deuxième formation technologique en effectif. Les décisions d'orientation vers cette série sont néanmoins fluctuantes avec une moyenne à 4.6 sur ces cinq dernières années.

Comparativement à la situation observée au niveau national, on constate un plus grand nombre de décisions d'orientation vers la série ST2S (+0.9 point) et vers la série STMG (+0.4 point) dans l'académie et un plus faible nombre vers la série STI2D (-0.6 point). Néanmoins, les différences sont de faible ampleur.

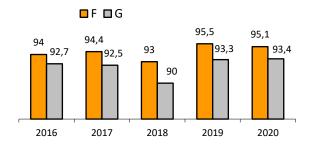
Concernant la série sciences et technologies de laboratoire (STL), celle-ci retrouve un niveau de décisions d'orientation similaire à celui du début des années 2010 avec 1.4% des élèves qui l'obtienne.

Les autres séries technologiques n'ont pas connu de modification majeure en termes de décisions d'orientation par rapport aux années passées, la série agricole STAV représente 0.6% des décisions d'orientation depuis 3 ans, la série artistique (STD2A) représente 1.3% des décisions d'orientation, ce qui était son niveau en 2017 avant de connaître quelques fluctuations d'année en année et les séries liées à la musique et la danse (S2TMD) et à l'hôtellerie-restauration (STHR), avec 1.3% des décisions d'orientation sont à un niveau équivalent à celui de l'année passée. Enfin, les conseils de réorientation vers la voie professionnelle sont restés à un niveau égal à l'année passée, puisqu'ils ont concerné 5.5% des élèves, alors que 5.4% des élèves s'étaient vu proposer la voie professionnelle en 2019.

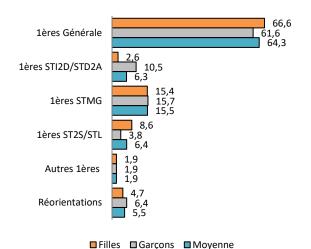
Evolution des orientations selon le genre

Passage en 1ère générale et technologique

On note peu de changement concernant le passage vers une première générale et technologique, les filles sont toujours plus nombreuses que les garçons à obtenir ce type de décisions d'orientation (+1,6 point). Après s'être agrandi pendant 2 ans en 2018 et 2019, l'écart des décisions entre les garçons et les filles, a retrouvé le niveau qu'il avait lors des années précédentes.



Dans le détail des voies, on observe que les filles étaient 69.2% à solliciter une entrée en première générale, contre 65% des garçons et qu'elles ont été 66.6% à obtenir une décision en faveur de cette orientation contre 61.6% des garçons. L'écart entre les demandes



et les décisions est ainsi plus important chez ces derniers, 4.4 points par rapport aux filles, 2.6 points.

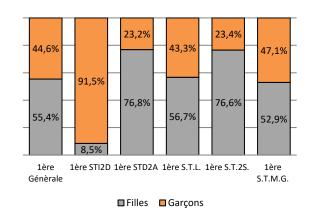
Pour les séries technologiques, on note des effets plus marqués en fonction de la série. Ainsi les filles ne sont que 0,7% à demander la série STI2D, contre 9.4% pour les garçons, et 0.8% à l'obtenir contre 9.9% des garçons.

A l'inverse, les filles sont 6.8% à demander la série ST2S contre seulement 2.3% des garçons, et sont 7.1% à obtenir cette décision d'orientation, contre 2.5% des garçons.

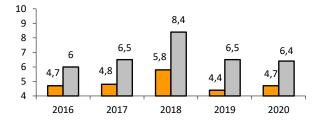
Les autres séries technologiques présentent des profils plus homogènes. Ainsi, la série STMG est demandée par 13.5% des filles et 14% des garçons, et est obtenue par 15.4% des filles et 15.7% des garçons.

Etant donné que les effectifs de départ sont constitués de 53,3% de filles, cela amène des écarts en termes de répartition des genres par série. Ainsi pour la voie générale où on a vu qu'un peu plus de filles obtenait une décision d'orientation, on constate donc que sur l'ensemble des décisions d'orientation vers cette voie, 55.4% concernent des filles.

Les séries technologiques, dont on a vu les déséquilibres en termes de demandes et de décisions, amènent à une répartition sexuée. On retrouve ainsi 91.5% de garçons parmi les élèves ayant obtenu une décision d'orientation vers la série STI2D, alors qu'à l'inverse on retrouve respectivement 76.8% et 76.6% de filles pour les séries STD2A et ST2S.



La série STMG est celle qui se rapproche le plus du profil de la population de départ, avec 52.9% des décisions concernant des filles et 47.1% des garçons.



Réorientation vers la voie professionnelle

La réorientation vers la voie professionnelle n'a pas connu d'évolution importante de façon globale, néanmoins on constate que le pourcentage de conseil à rejoindre cette voie a augmenté chez les filles (+0.3 point) alors qu'il a baissé chez les garçons (-0.1 point) par rapport à 2019.



Destinataires :

Chefs d'établissements, professeurs, psychologues de l'éducation nationale, conseillers principaux d'éducation, documentalistes.

Directeur de Publication :

Sophie Béjean Rectrice de région académique Occitanie Rectrice de l'académie de Montpellier Chancelière des universités

Responsable de rédaction :

Olivier Brunel, DRAIO

Conception, réalisation : DRAIO

Courriel : ce.recsaio@ac-

montpellier.fr **Tél**: 04.67.91.48.70